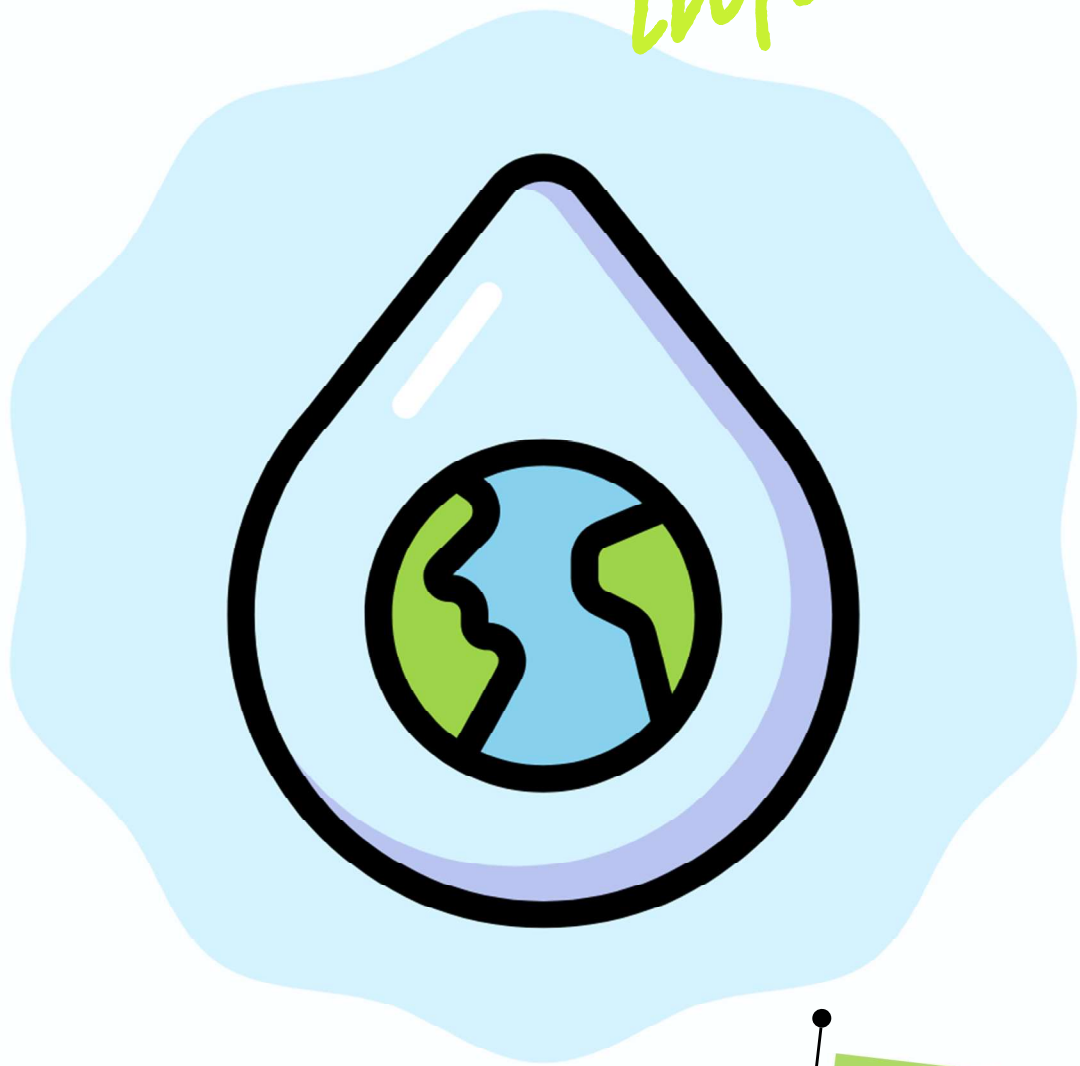


Frasne

infos



Journal d'information municipal de Frasne n°70 - Juillet 2023



Frasne
...plein la vie !

Dans ce numéro :	
Budget	4-6
Enfance jeunesse	7-10
ADMR	11
Travaux	12-13
Vie locale	14-17
Associations	18-21
France services	22
Tourisme	23



Frasne, Petite Ville de Demain

Plus de deux ans déjà : que le temps passe vite !

C'est une course effrénée, permanente et des **challenges** à gagner.

Chaque jour c'est une équipe élus/salariés qui fait face aux défis que représentent la gouvernance et l'administration d'une collectivité mais aussi la production de services publics les plus pertinents.

Être Petite Ville de Demain c'est :

. **Bénéficier** d'une aide financière à l'ingénierie et aux études (par l'État et la Banque des territoires).

. Une **mobilisation très forte** sur l'ensemble des politiques publiques qui permettent de construire un espace de vie où il fait bon vivre, où l'innovation et l'expérimentation conjugués nous permet de mettre en œuvre les projets de demain.

. **Garantir le meilleur service** au quotidien : ouverture d'une seconde boulangerie, investir pour la prise en charge de la petite enfance et l'éducation, lancer un programme d'habitat inclusif pour un grand âge.

. Offrir un **nouveau service de proximité** pour réduire la fracture numérique, vous permettre de disposer de vos documents officiels : **France services** ainsi que le maintien des services **Poste**.

Par ailleurs, notre territoire investit pour améliorer **les mobilités du quotidien**, facilité l'accès au **logement** pour tous quelque soit vos projets.

C'est sans compter sur mon engagement au plus haut niveau pour que notre territoire bénéficie pleinement des infrastructures ferroviaires, aujourd'hui menacés par manque de cadencement et d'adaptation.

Je souhaite que Frasne soit une ville où l'on prenne soin de chacun , à ce jour nous comptons un seul médecin généraliste engagé, Dr Jean-Luc Chesnel, qui avec de nombreux professionnels de santé ont œuvré à l'émergence d'un projet territorial de santé qui se traduit entre autre par la construction de la maison de santé. En attendant la mise en service de celle-ci c'est un cabinet éphémère qui est ouvert.

Tout deux portés par la Communauté de communes Frasne Drugeon.

Parallèlement, nous intégrons **l'évolution du climat** qui s'invite dans chacun de nos nouveaux projets : sobriété dans la gestion de

l'eau, renaturation des espaces, désimperabilistaion des cours d'écoles, création d'îlot de fraîcheur, gestion de l'énergie au quotidien, économie par l'éclairage public programmé, chauffage adapté, investissement dans l'isolation de notre patrimoine public mais aussi des panneaux solaires avec une option d'autoconsommation collective et une mise à l'étude d'une seconde chaufferie bois au cœur de Frasne.

Enfin, toute notre équipe, au-delà des investissements lourds, participe à la vie sociale, l'animation, la lutte contre les incivilités et vous facilite l'accès aux pratiques sportives et culturelles.

A l'heure où je vous écris, j'ai une pensée particulière pour nos enfants, les parents d'élèves mobilisés et l'équipe éducative. Nous ferons tout ce qui sera nécessaire pour conserver cette classe menacée à l'école primaire tout en nous félicitant d'une ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle.

*Tout bel été à tous
et tous.*

Cordialement.

Philippe Alpy



Le Marché des producteurs locaux a vu le jour en mai de cette année.
Venez à la rencontre des producteurs chaque 1er samedi du mois de 9h à 12h
sur la Place Girod. Uniquement de Mai à Octobre.

Première Délégation de Service Public sur l'enfance jeunesse

Qu'est ce que c'est ?

Selon le Code général des collectivités territoriales (article L.1411-1), la délégation de service public (DSP) est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé ».

Depuis un certain nombre d'années, les D.S.P. sont courantes au sein des municipalités. Les modalités en sont variables : certaines collectivités délèguent à un tiers le fonctionnement au quotidien de structures pour ne pas l'avoir en régie directe. Elles peuvent aussi avoir construit les locaux d'une crèche nouvelle et passent par la D.S.P. pour ne pas en assurer le fonctionnement, ou encore, déléguer la construction et la gestion d'une nouvelle crèche.

Si la ville prend l'initiative de créer un établissement de ce type et décide de ne pas le gérer en direct, elle est obligée de passer par une mise en concurrence et de le donner en délégation. La collectivité rédige alors un cahier des charges, soumis à publication publique, auquel répondent les organismes de crèche, associatifs ou lucratifs. La durée de la D.S.P. est variable : deux à cinq

ans en moyenne pour une gestion simple. A la fin de la D.S.P., le marché est remis en jeu. Déléguer le service permet de ne pas avoir à le privatiser. Aussi la loi oblige le reprenneur à garder le personnel (Code du travail, article L -1224-1), ainsi que les avantages individuels acquis.

Quels avantages pour les collectivités ?

1. Soulager les collectivités de la gestion au quotidien, trop lourde et chronophage, des structures.
2. Répondre vite à la demande des familles, il est plus simple de passer par une D.S.P.
3. Les budgets sont fixes sur le nombre d'années du contrat. La collectivité conserve donc ses propres crèches puisque le délégataire agit pour son compte.

Et à Frasne ?

La municipalité verse une **subvention annuelle moyenne de 145 000€** pour le périscolaire, micro-crèche et accueil de loisirs.

Le gestionnaire a un budget qui s'élève à environ **2 millions d'euros sur 5 années**.

Le conseil municipal en sa séance du **7 Février 2023**, a décidé de créer une **commission municipale** appelée « Délégation de service public ». Le process de vote est à bulletin secret.

Les membres titulaires sont : Florence, Bechler, André Chretien et Gilles Bouveret. Après le passage de chaque conseiller à l'urne, le conseil municipal élit ces membres avec 18 bulletins pour et 1 bulletin blanc.

Les membres suppléants sont Laetitia Bressand, Bruno Trouttet et Nicolas Barthet. Après le passage de chaque conseiller à l'urne, le conseil municipal élit ses membres à l'unanimité.

A ce même conseil municipal fut décidé avec 18 votes pour et 1 vote contre :

1. de ne pas créer de régie directe et de confier l'exploitation des services petite enfance, périscolaire et extrascolaire à un seul prestataire dans le cadre d'une D.S.P. pour une durée de 5ans ;

2. l'attribution d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner la commune dans cette procédure.

Déroulé de la procédure

1

Février à avril : la mairie et l'A.M.O. ont rédigé le cahier des charges.

2

Avril à mai : appel à candidature ouvert. Dépôt des offres le 9/05. Sur 10 dossiers retirés : 2 candidats ont répondu.

3

Le 25/05 : la commission D.S.P. s'est réunie pour déclarer les 2 offres recevables et accepte de démarrer une négociation.

4

Le 06/06 : les deux candidats ont été reçus en mairie pour répondre à nos interrogations et envoyer leurs offres finales.

5

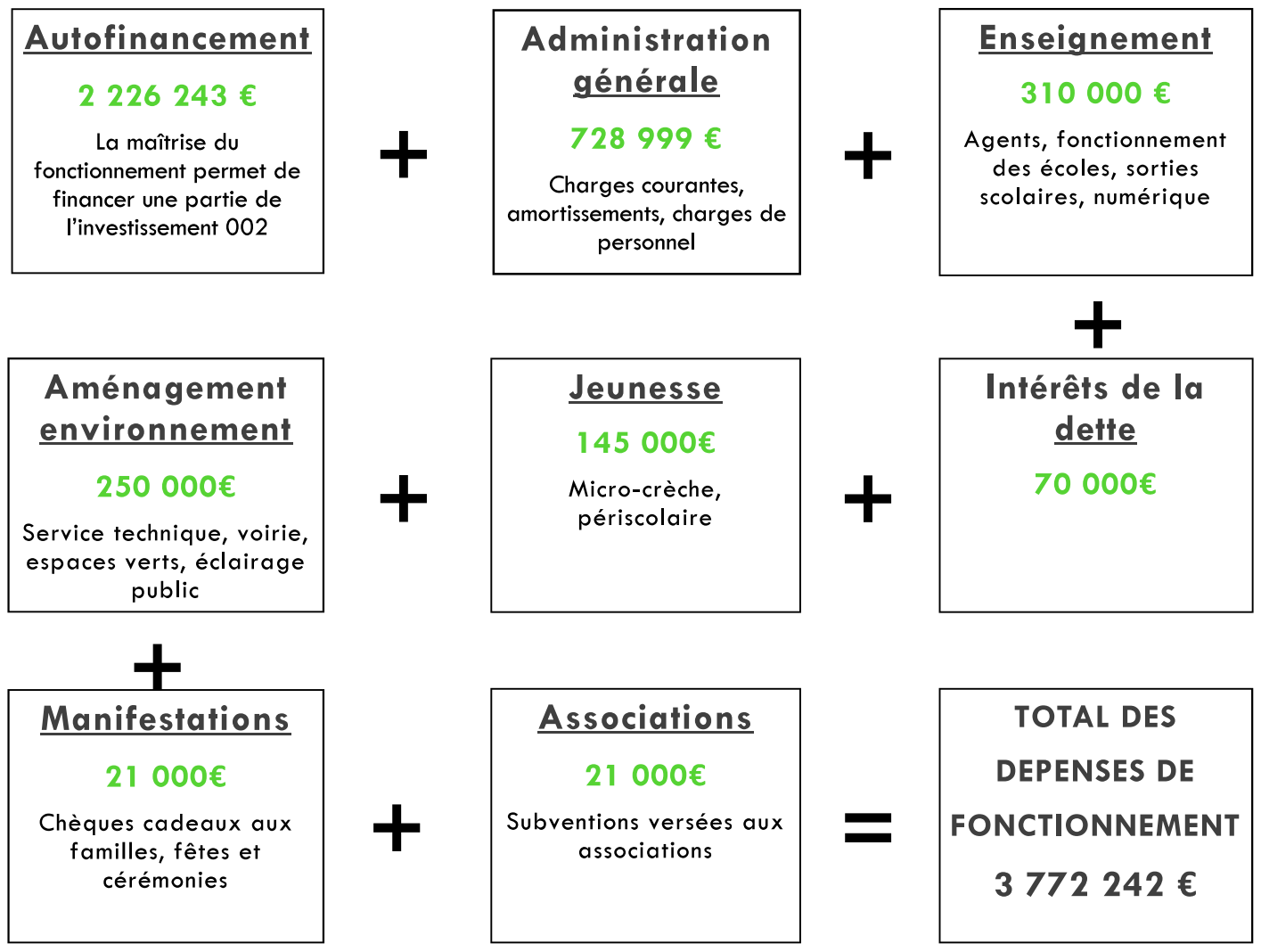
Le 19/06 : la commission D.S.P. s'est réunie pour analyser les offres finales et propose au conseil de retenir le candidat ADAEJ 25.

6

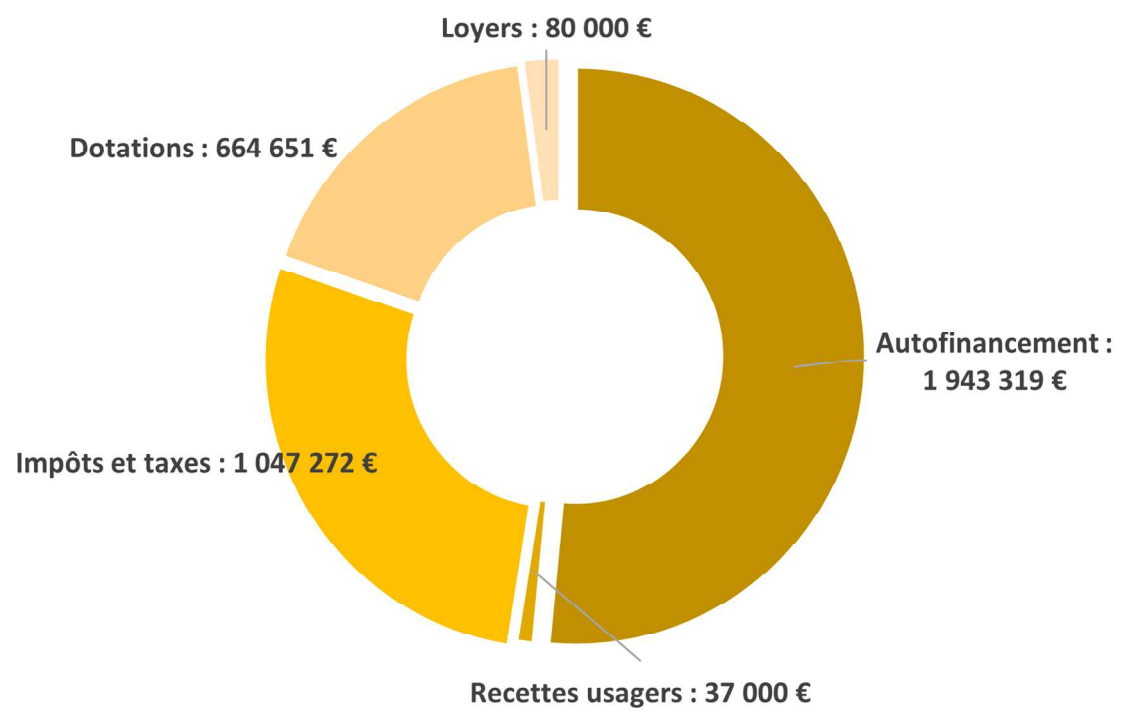
Le 06/07 : le conseil municipal décide d'attribuer la délégation à ADAEJ 25 à compter du 01/09.

Budget

Le Budget communal, les dépenses de fonctionnement

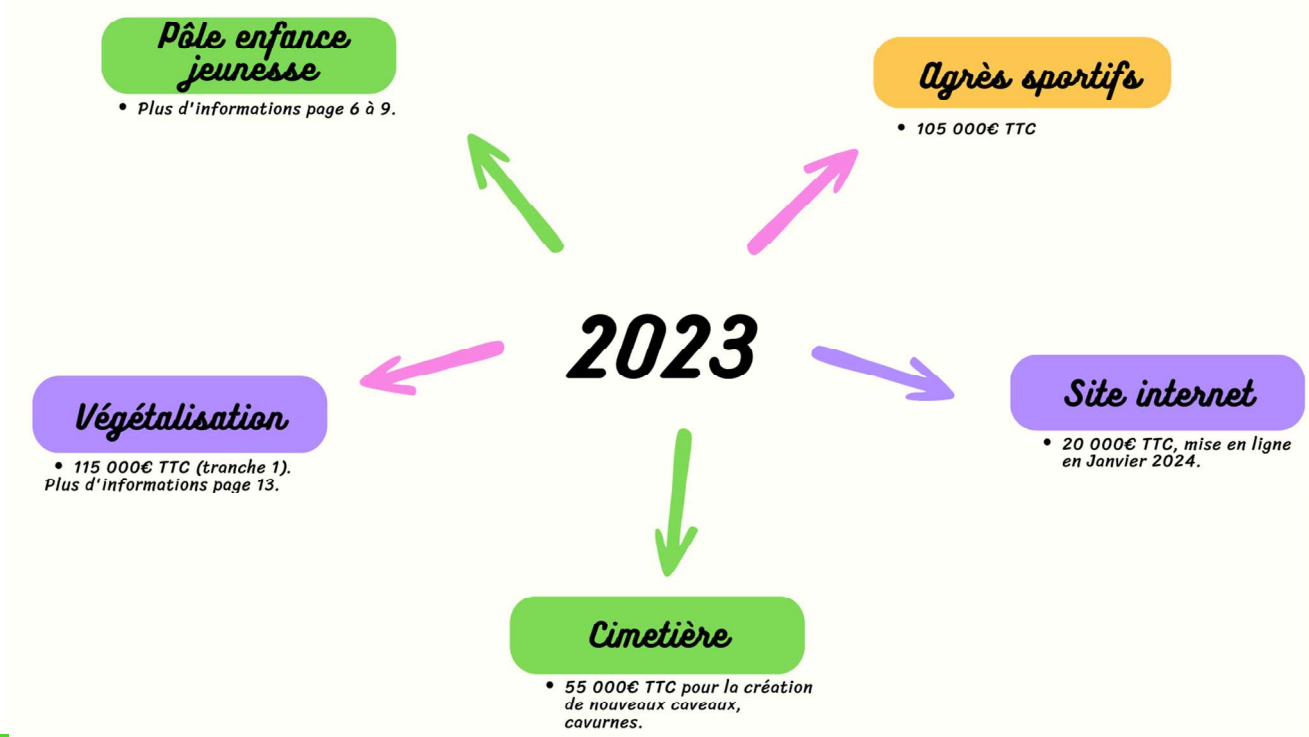


Les recettes de fonctionnement



Budget

Les nouveaux équipements, dépenses d'investissement

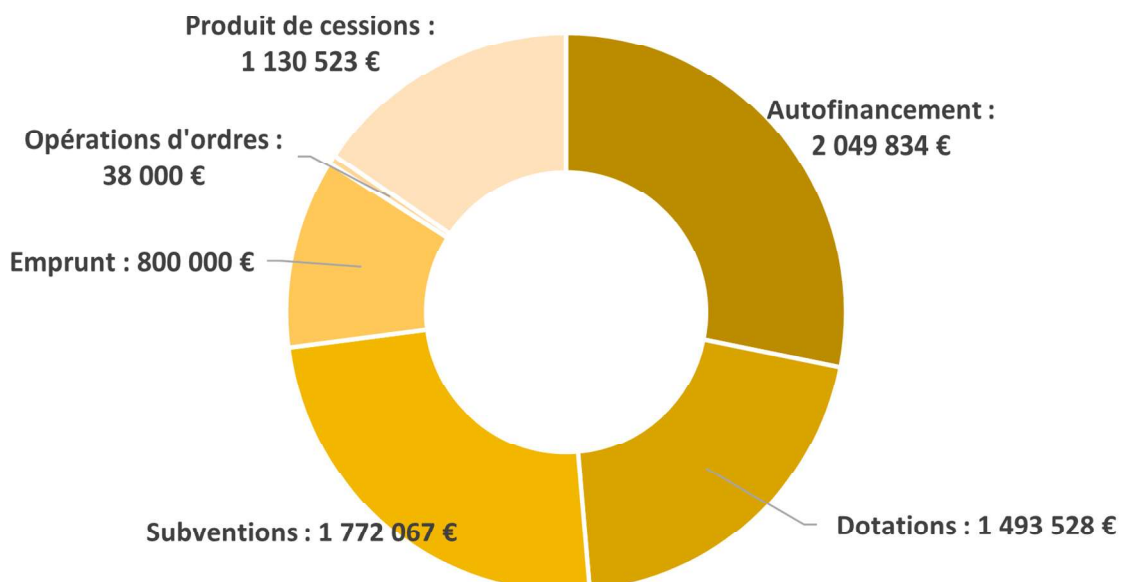


Les études de projets à venir

Cette année nous continuons un travail de fond sur les projets pluriannuels à venir ; c'est pourquoi nous avons engagé des études préalables pour être assistés et éclairés sur plusieurs projets :

- La création d'une nouvelle chaufferie bois : 7 500€ ;
- Une étude de requalification urbaine : 35 000€ ;
- Réfection de la salle polyvalente : 203 000€ décomposé comme suit : 68 000€ pour les diagnostics du bâtiment, une assistance à maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre estimée à 135 000€ ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective sur les bâtiments communaux : 18 000€ ;

L'ensemble des recettes d'investissement 2023



2022 aura été marquée par la réalisation de plusieurs projets

La livraison de la Rue des Ateliers

Coût final : 470 075€ HT (avec maîtrise d'œuvre).

Subventions à hauteur de 48,5% : 20,6% de l'État, 12,8% de l'Europe et 15% du Département.



L'installation d'une seconde boulangerie

Dans un local communal (avec un portage par l'Établissement Public Foncier). La commune a trouvé un porteur de projet qui produit et commercialise sur place.

Cette acquisition foncière a permis de créer le chemin des écoliers qui relie la rue des marronniers à la rue de la gare pour les piétons. À terme, elle sera une véritable liaison douce.

La création d'un espace de jeux et détente

Pour petits et grands au chalet de ski : agrès sportifs, balançoire et toboggan, bancs et tables de pique-nique.

Coût final : 39 470€ HT.

Subventions à hauteur de 54,5% : 24,5% Agence Nationale du Sport/État et 30% du Département.



La création d'un nouveau service public de proximité par la commune avec l'ouverture en novembre 2022 de **France Services et l'Agence Postale Communale**. Vous pouvez, en un même lieu du lundi au samedi, réaliser toutes vos démarches administratives, en étant accompagnés par Pauline et Mélissa, trouver tous les services de La Poste et faire renouveler votre carte nationale d'identité et passeport.



Un nouveau pôle enfance livré cet été

Les travaux du groupe scolaire Xavier Marmier, démarrés au printemps 2022, sont bien avancés et la livraison prévue pour la rentrée 2023 sera respectée.

Les classes élémentaires bénéficient d'une réhabilitation visant un meilleur confort de vie en hiver et aux beaux jours grâce à une isolation extérieure du bâtiment et un passage en led de l'ensemble des éclairages. Les moyens de ventilation ont également été repris. Enfin, des travaux pour renforcer la sécurité ont été réalisés : installation de portes coupe-feu, création de cages d'escaliers fermées, installation de capteurs CO2.

Par ailleurs, la réhabilitation du rez-

de-jardin et la création d'une extension permettront d'accueillir une micro crèche et le périscolaire (photo en haut) dans de meilleures conditions pour le bien-être des enfants et des personnels.

L'ensemble des travaux aura permis également la création de nouveaux espaces : salle de classe supplémentaire, salle d'arts plastiques, cuisine pédagogique, vestiaires avec douches, grenier aménagé pour accueillir des activités extérieures telles que de la chorale, du yoga, des activités culturelles du collège...

Mener ce projet en site occupé était un défi qui n'a pas été simple à relever : réaliser de gros travaux,

bruyants parfois, et assurer l'enseignement par l'équipe pédagogique a nécessité de jongler avec les horaires et jours de travail de chacun. Même s'il y a eu des moments très difficiles, tous y ont mis de leur personne. L'équipe municipale remercie vivement l'équipe pédagogique, les enfants et les personnels en charge de la propreté qui ont dû subir les désagréments des travaux, mais aussi l'architecte et les entreprises qui ont su, dans la mesure du possible, travailler et tenir les délais.



Photo prise avant le démarrage des travaux côté gymnase

Un équipement placé sous le signe de la transition écologique

La municipalité a souhaité que ce site soit exemplaire en matière de transition écologique et en faire un démonstrateur pour d'autres projets dans le Doubs. Ainsi, outre les travaux d'isolation et d'éclairage led, la commune a choisi :

1 Équiper la toiture de **63 panneaux photovoltaïques (puissance 25Kw)** et de passer en autoconsommation collective. Ils sont installés en surimposition pour permettre leur changement en cas de grêle car leurs tailles évoluent régulièrement. Ils sont équipés d'optimiseurs et d'onduleurs : pour optimiser la production et faciliter l'intervention des pompiers en cas d'incendie.

2 Installer **une cuve de récupération des eaux pluviales de 92 m³** provenant de la toiture pour alimenter les toilettes de l'école et du périscolaire pour économiser la ressource en eau potable. Aujourd'hui, la consommation d'eau est d'environ **3m³** par enfant à l'année.

3 Un bâtiment durable répondant au label BBC Rénovation. Il **regroupe les bâtiments rénovés qui consomment très peu d'énergie**. Ce label s'inscrit dans une logique de construction durable et les travaux réalisés entraineront d'importantes économies d'énergie.

4 **Renaturer et désimpermeabiliser la cour d'école pour** : améliorer le cadre de vie des élèves et professeurs, favoriser : le cycle de l'eau (en réduisant le ruissellement), et la biodiversité et contribuer à réduire le phénomène d'îlots de chaleur. La livraison de cette nouvelle cour est pour **l'été 2024**.



Cuve de stockage des eaux pluviales

Et en chiffres ?

Coût du projet à ce jour : 3 822 210 € HT

Reste à charge de la commune : 1 340 937 €

Financement à hauteur de 2 481 273€ soit 65% détaillé comme suit

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| * État : 936 773€ | * CAF du Doubs : 524 000€ |
| * Région : 450 000€ | * Syded : 60 000€ |
| * Département : 510 500€ | |

C'est aussi : 40 semaines d'enseignement assurées pendant les travaux, 1 réunion hebdomadaire avec l'architecte pendant les 18 mois de travaux, en plus des visites quasi quotidiennes des élus et collaborateurs.



Réunion de chantier le 19 Juin 2023 au multi-accueil



Chantier le 29 Juin 2023

Le conseil municipal des enfants et des jeunes

Élu en Décembre 2022 pour un mandat d'une durée de 2 années, le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) de Frasne, est constitué de 19 jeunes. Leur motivation est intacte depuis le début du mandat. Chacun apporte son regard et ses réflexions et

s'investit pour les faire évoluer positivement afin que les projets aboutissent.

Ils renouvellent le projet de jardin partagé et recherchent des jardiniers volontaires pour aider à la culture collective de légumes.

Appel à bénévoles : si vous êtes intéressé faites-vous connaître en Mairie !

Leurs projets en cours et à venir sont :

- L'hôtel à insectes et jardin partagé
- Jeux à l'Ehpad avec les anciens
- Poursuite du projet piste de vélo cross
- Nettoyage du village
- Participation à la kermesse de l'école
- Poursuite du projet de la boîte à livres
- Participation à la brocante de Familles Rurales
- Organisation d'une collecte de jouets
- Visite du Parlement Européen à Strasbourg avec la maison de l'Europe.



Crèche, Périscolaire et Accueil de loisirs



L'ADAEJ 25 (Association départementale ADMR Enfance Jeunesse du Doubs) ouvre un nouveau chapitre à Frasne à compter de la rentrée 2023, en assurant la gestion du périscolaire -accueil de loisirs Boule de Gomme et de la micro crèche Boule de Neige.

L'ADAEJ 25, association loi 1901 à but non lucratif, est un réseau départemental de plus de 20

structures d'accueil enfance et petite enfance.

Cette nouvelle histoire, plusieurs mains vont l'écrire : vous, les familles, les équipes éducatives de nos structures. Les héros seront bien évidemment les enfants, au cœur de notre pratique professionnelle depuis plus de 20 ans.

La valeur centrale de notre histoire commune sera d'accompagner l'enfant, de le guider dans le respect de soi et des autres.

Nous aurons le plaisir de faire votre connaissance lors de permanences et réunions de rentrée. Les dates seront communiquées sur le site internet et l'intramuros de la commune.

Pour tout renseignement, vous

pouvez nous contacter :

Le périscolaire et accueil de loisirs

Marion DENETRE au 07.87.40.12.21
bouledegomme@fed25.admr.org

La crèche

Sandrine LOPEZ au 06.49.81.65.14
bouledeneige@fed25.admr.org



En 2022, notre association a rencontré des difficultés dues à l'absence de secrétaire ; je voudrais ici remercier très sincèrement toutes et tous les bénévoles de l'ADMR de FRASNE qui ont été à mes côtés pendant cette période terriblement difficile qui a confirmé l'importance de notre ancrage local, au cœur du bassin de vie des personnes que nous accompagnons.

Pendant toute cette période troublée, nous avons reçu une écoute attentive et compréhensive des élus communaux présents lors de notre Assemblée Générale. Merci à eux pour leur soutien sans faille lorsque nous avons évoqué nos difficultés.

Les auxiliaires de vie sociale de l'ADMR de Frasne sont unanimes, l'arrivée mi-novembre de Séveriane DAUCOURT, la nouvelle secrétaire locale, a été un véritable ballon d'oxygène permettant une écoute et une réponse et une réactivité à toutes les demandes.

Elle est présente tous les matins de 9 h à 12h. Nos clients ont ainsi la possibilité de lui indiquer leurs demandes, leurs absences, leurs souhaits qu'elle intégrera ensuite dans les plannings. Nos aides à domicile interviennent en priorité chez les personnes les plus fragiles, les plus dépendantes, ne demandez donc pas l'impossible. Vous pouvez aussi solliciter la secrétaire pour toute nouvelle demande, explication mais aussi pour des aides financières pouvant vous être accordées.

Une heure trente par mois, les aides à domicile de l'ADMR de

FRASNE se réunissent pour échanger autour de leur activité : les tâches quotidiennes, les difficultés rencontrées chez les clients, la répartition des plannings... C'est également l'occasion d'évoquer avec les bénévoles présents et la secrétaire la perte brutale d'un client, les besoins de formation ou la gestion administrative. Les difficultés de la vie liées à un brusque changement au quotidien ou au vieillissement peuvent être atténuées par une aide à domicile quelques heures par semaine, déductible des impôts. Si les aides à domicile interviennent en priorité auprès des personnes les plus vulnérables, elles ont aussi pour mission de soulager les aidants et leur offrir des instants de répit. Par des échanges quotidiens, cet accompagnement favorise la lutte contre l'isolement. Toutes ces actions sont largement prises en charge par le Conseil Départemental, la CPAM et les différentes mutuelles.

L'ADMR est un service d'aide à domicile de proximité et de qualité : avec une équipe de professionnels soudés et motivés, une secrétaire efficace et souriante et un groupe de bénévoles impliqués, l'ADMR de FRASNE se donne pour mission d'aider à mieux vivre et vieillir chez soi. Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée des seniors issus du baby-boom, l'ADMR proche des territoires ruraux développe son offre d'aide à domicile : portage de repas, installation et suivi de la téléassistance, port'âge de livres et des modules d'utilisation de

tablettes numériques, des séances de gymnastique douce...

Mais nous avons la possibilité de vous accompagner une heure ou deux à votre convenance. Nos Assistantes de Vie Sociale peuvent également vous assister dans vos courses, vos rendez-vous chez le médecin, la pharmacie ou la coiffeuse... En hiver, les journées sont longues et souvent bien tristes, elles peuvent vous proposer de vous aider à réaliser des gâteaux, des rangements, et en votre compagnie, jouer également avec vous à des jeux de société ou partager un livre.

Elles sont toutes là avec leur sourire, leur volonté d'échanger, de maintenir ce lien social souvent fragilisé par l'isolement.

Et nous sommes là pour vous accompagner dans ce parcours de vie.

Recrutement en CDD ou en CDI et en JOBS d'été ...

C'est un métier plein de sens, au cœur de l'humain ; nous recrutons toutes les personnes intéressées par l'aide à la personne ainsi que des étudiants(es) souhaitant un travail ponctuel pendant les vacances scolaires. Merci d'envoyer un CV et nous vous contacterons pour un entretien.

Vous pouvez nous contacter
03.81.89.87.68
ou par mail :
admr.frasne@fedes25.admr.org
ADMR Frasne 3 rue de la Gare

Le cœur de bourg en travaux

La zone autour de la fruitière, la Place Rouy et la place Girod vont connaître d'importantes modifications dans les années à venir :

1. Les travaux de La **Maison de Santé**, sur l'actuelle Place Rouy, portés par la Communauté de communes Frasne Dugeon (CFD), ont démarré en mai 2023 pour une durée de 24 mois.

2. Néolia va construire 12 **logements sociaux**, dont 5 adaptés pour les séniors et un **local commercial** à l'emplacement de l'actuel bâtiment dit « Maison Louette et gites Guyon ». Les travaux ont été retardés en raison

du contexte mondial qui a eu un impact sur le coût du projet, nécessitant des modifications architecturales et une recherche de financements supplémentaires. Un premier appel d'offre a été lancé, jugé infructueux, un deuxième appel d'offre sera lancé en Septembre 2023 pour un démarrage des travaux d'ici la fin d'année ou début 2024.

3. Afin de proposer de nouveaux **espaces de stationnement** et permettre l'accueil d'un marché ou de commerces ambulants, la commune a procédé à une réfection de la Place Girod. Cette

réalisation a une durée de vie limitée car un futur chantier communal (probablement pour le mandat suivant) consistera à réaménager cette place et le carrefour de la D9 et la D471, en articulation avec d'une part le bâtiment de Néolia et d'autre part la Maison de santé intercommunale. Des études devront être lancées en ce sens pour répondre aux différents besoins, améliorer la sécurité et le cadre de vie, poursuivre la mise en œuvre du schéma de liaisons douces, lutter contre les îlots de chaleur grâce à une renaturation et la désimperméabilisation des sols.



Réfection de la Place Girod



Démarrage des travaux sur la Place Rouy pour accueillir la maison de santé

Une salle polyvalente réhabilitée et une nouvelle chaufferie bois

La crise énergétique a précipité le projet de rénovation thermique de la salle polyvalente et la construction d'une seconde chaufferie bois, et reléguant aux années suivantes d'autres projets initialement prévus pour 2023 (réalisation des travaux de la liaison douce reliant la rue des Marronniers à la rue de la gare ; construction d'un préau à l'école maternelle ; travaux de réhabilitation du bâtiment de la boulangerie pour créer un second logement).

Ainsi, la commune a lancé fin 2022 une étude de programmation pour réhabiliter la salle polyvalente concernant l'isolation, le chauffage,

la ventilation et les éclairages pour atteindre le label BBC rénovation. Elle en profitera pour apporter quelques modifications afin d'améliorer la fonctionnalité et l'optimisation des espaces. C'est dans ce cadre qu'une réunion d'échanges avec les utilisateurs de la salle s'est tenue le 7 mars 2023.

Les travaux consisteront également à renforcer la toiture pour installer des panneaux photovoltaïques, également en autoconsommation collective.

Le mode de chauffage sera modifié : passage d'une chaudière fuel à un chauffage au bois grâce à une nouvelle chaufferie qui sera construite à côté. Cette chaufferie,

dont une étude de faisabilité va être lancée cet été, pourrait également alimenter le centre de vacances, repris par la commune via l'Etablissement Public Foncier, l'EHPAD, dont les bâtiments appartiennent à Habitat 25, et des habitations privées dont les copropriétés d'habitat collectif.

Les études de faisabilité et de programmation devraient être finalisées d'ici l'automne, pour obtenir les avants projets définitifs vers mars 2024. Les travaux pourraient s'étendre sur 2024 et début 2025.

Un plan de renaturation de la commune

Le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité nous obligent à repenser l'urbanisme différemment, notamment en renaturant la ville, d'autant plus que notre centre bourg est très minéral. C'est un enjeu de résilience face à la chaleur, la préservation de la ressource en eau (infiltration à la parcelle, facilitation de l'évapotranspiration), les problématiques de santé...

Ainsi, la commune envisage de lancer un programme pluriannuel de renaturation du bourg et la requalification des entrées de bourg. Un plan guide pour définir les types d'essences à planter et types d'aménagements à prévoir selon les zones sera établi pour servir de feuille de route pour les

futurs travaux d'aménagements urbains. Ce plan guide devra allier l'apport de réponses pour lutter contre les îlots de chaleur et servir la biodiversité tout en tenant compte de la sécurité des piétons et véhicules, le stationnement, les espaces de déneigement et le climat.

Une première tranche de plantations est prévue en 2023 sur les sites déjà réaménagés : le long de la voie douce sur la D9 qui mène au chalet de ski, le long de la rue des Ateliers, de la rue de la gare et la rue du Lhotaud, et autour de l'Eglise.

Ce chantier pourrait faire l'objet d'une réflexion avec les habitants dans le cadre d'un atelier participatif. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Renaturer une ville c'est :

- D'abord faciliter l'infiltration. Cela passe par une désimperméabilisation des sols en jouant sur différents matériaux et récupérer les eaux pluviales pour une utilisation sur la parcelle.
- Puis préserver la végétation existante et l'amplifier à travers la plantation d'arbres, arbustes, haies, fleurs mais aussi en limitant la tonte pour préserver le couvert végétal ou en permettant le pâturage comme le fait la commune avec une mise à disposition de terrains pour des chevaux.
- Enfin exclure le recours aux pesticides. La commune les a déjà exclus dans sa gestion des espaces publics.

Renaturer la commune est l'affaire de tous. Le foncier public urbain ne représente qu'environ 20 % de l'espace, les 80 % sont chez les particuliers. Alors on compte sur vous pour y contribuer.

Randonnée des Fruitières Édition 2023

Toute l'équipe d'organisation tient à vous remercier sincèrement d'avoir participé à la Randonnée des Fruitières à Comté !

Rien n'aurait été réussi sans votre présence fidèle et nombreuse : vous avez été **2 365 petits et grands**, randonneurs, Vttistes et cavaliers à randonner sur nos chemins. Nous espérons que vous avez passé une belle journée et **nous espérons vous retrouver en mai 2024 pour les 20 ans de la Randonnée des Fruitières à Comté du plateau de Frasne et du Val du Dugeon !**

C'est le résultat d'une coopération

entre la Communauté de communes Frasne Dugeon, les 10 communes du territoire, le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (les routes du Comté l'love Comté), les 5 Fruitières à Comté du territoire, le vélo club d'Ornans et les associations locales.

Cette année, sous l'égide de Rémi Debois, vice-président de la communauté de communes, les villages de Frasne et de Dompierre les Tilleuls se sont mobilisés, avec les élus des deux communes, mais aussi un grand nombre de bénévoles, en particulier, Alexandre Bourgeois, le

maître d'œuvre des parcours, Herbert Marmier Président du comité des fêtes de Frasne, mais aussi les producteurs de lait à Comté de Frasne avec Maxime Monnier président de la Fruitière.

Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation des signaleurs, responsables de balisage des villages, gestionnaires des inscriptions, des repas, de la buvette, du tri, de la logistique et ainsi **ce sont plus de 120 bénévoles qui sont mobilisés pour cet événement.**

Retour sur l'atelier de prévention contre le cancer

Initiée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Haut-Doubs (CPTS) une réunion de prévention du cancer (plus spécialement cancer du sein, utérus

et colon) a rassemblé une dizaine de personnes le 5 Juin en mairie. Les chargées de préventions de la ligue ont animé ce temps d'information et d'ateliers pratiques

de dépistage. Les participant(e)s ont particulièrement apprécié cet après-midi d'échanges et de formation.

Agenda de l'été

La Communauté de communes Frasne Dugeon reconduit son programme estival : animations, randonnées, spectacles, fêtes, sport, culture, convivialité, rencontres, balades... Ce sont **100 dates de**

juin à septembre à retrouver dans le programme estival distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur : www.frasnedugeon-cfd.fr.

Le **Point Info Tourisme** Frasne Dugeon est ouvert tout l'été aux

horaires d'ouverture de la médiathèque.

Inscriptions aux animations :
03.81.49.89.86 / 07.56.12.22.53.

Poubelles pour déjections canines et amende

Nous vous informons avoir installé 5 poubelles avec sachets pour le ramassage des déjections canines.

L'arrêté municipal du 6 Février 2023 stipule qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement au ramassage des déjections que

cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris les caniveaux.

Le non ramassage des déjections de son animal fait désormais encourir à son propriétaire une amende d'un montant de 68 €, sur le fondement de l'article R633- 6 du Code Pénal.

L'utilisation de ces poubelles est encore timide. Nos agents les relèvent une fois par semaine. Vous les retrouverez : rue du stade, rue des ateliers, rue de la gare, rue du creux chautard.

Cabinet médical éphémère

La communauté de communes vous informe de l'arrivée d'un **nouveau médecin** au cabinet médical éphémère de Frasne. A compter du **10 juillet 2023**, de nouveaux créneaux de consultation sont ouverts !

Aucun changement concernant les modalités :

Les médecins reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Les consultations sont remboursées exactement comme dans tous les cabinets médicaux.

Les moyens de paiement acceptés sont les chèques et les espèces.

Retrouvez l'avancée de la **future maison de santé intercommunale en page 12.**

Cabinet médical éphémère, 67B grande rue

Horaires des consultations

Lundi et mardi	9h00 à 12h00	14h00 - 19h00
Mercredi	08h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	14h00 - 19h00
Vendredi	9h00 à 13h00	13h30 - 17h00

Le secrétariat est joignable **uniquement par téléphone** au 03 81 47 86 05 tous les jours de la semaine de 7h30 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 12h00.

Jumelage Édition 2023

Si ce n'est pas vraiment un jumelage au sens officiel du terme, c'est un traité d'amitié signé en bonne et due forme l'an dernier à Tiefenbronn. Le terme jumelage est apparu entre les deux communes en 2015, avec le conseil municipal des enfants et des jeunes de l'époque. Les échanges se sont ensuite succédés jusqu'à l'an dernier, où une association du jumelage fut mise en place à l'initiative de la mairie. En août 2022, ses membres se sont rendus à Tiefenbronn et cette année, les amis Allemands sont venus pour en quelque sorte jouer le match retour. À leur réception, le 9 juin, Bettina Günther et Bénédict Reetz, toutes deux maires-adjoints à

Tiefenbronn, ont exprimé leur satisfaction de venir partager ce séjour et évoqué les échanges fraternels entre les deux communes. Parmi les hôtes et les visiteurs, une quinzaine de jeunes enthousiastes sur lesquels s'appuyer pour construire ce jumelage, comme l'a suggéré Philippe Alpy, maire, lors de son discours de bienvenue.

Les 10 et 11 juin furent consacrés aux visites : Le fort de Saint-Antoine samedi matin, puis la saline royale d'Arc-et-Senans l'après-midi, suivies d'un repas partagé en musique par les élèves de Musicart's au centre d'accueil. Le dimanche matin eut lieu la visite du château de Joux, puis le

départ pour Tiefenbronn après le repas de midi. C'est avec le soutien financier de la Maison de l'Europe que ce séjour riche en rencontres a pris corps.

Annick Devillers, Présidente de l'association du jumelage, André Chrétien, maire-adjoint et vice-président sont, avec les membres de cette dernière, l'artisan de ce séjour d'amitié franco-allemande. Il fallut planifier la réception des hôtes de Tiefenbronn dans les familles d'accueil, réserver les lieux de visites pour cinquante personnes, les repas, tout ceci pour un résultat fortement apprécié par nos invités.



La gare TGV, le travail mené avec la F.T.J.A

C'est dans un contexte politique, économique et environnemental qui nous invite à la sobriété carbone et surtout à penser les mobilités de demain, que nous sommes à nouveau interpellés quant au devenir de nos dessertes ferroviaires transfrontalières. Alors que les infrastructures existent, que l'emprise foncière est maîtrisée, il apparaît à nouveau que le devenir de la desserte Neuchâtel-Pontarlier-Frasne soit fragilisé avec un impact certain sur la gare de Frasne. Nous voulons retrouver notre 4e

aller-retour de desserte TGV afin d'offrir des amplitudes horaires qui permettent d'optimiser sur une journée un séjour sur Paris, Lausanne ou Neuchâtel, un vrai service que nous attendons tous afin de conforter la dynamique économique, touristique et la qualité de vie sur nos territoires.

La fragilité de la desserte entre Neuchâtel et Frasne par Pontarlier nous interpelle depuis fort longtemps : retard de modernisation de la ligne, défaut de visibilité, de promotion et de praticité pour

obtenir la billetterie sont dénoncés depuis des années par la FTJA.

Avec la FTJA qui rassemble les élus de l'ensemble des territoires concernés, les associations des usagers et les acteurs économiques très sensibles aux questions des mobilités, nous avons démontré notre capacité à rassembler, à mobiliser et à construire avec les financeurs et les opérateurs, une offre TGV sur la ligne historique Paris-Lausanne qui traverse et dessert le massif jurassien.

En route avec la Suisse...

Un vélo, un ambassadeur, des rencontres. Les trois clés **d'En route avec la Suisse**, un projet pensé et lancé par l'Ambassade de Suisse en France avec le soutien des Consulats généraux de Lyon, Marseille et Strasbourg.

Il sillonne par étapes les routes de France avec un vélo à assistance électrique (V.A.E.) jusqu'en Décembre 2023. Treize étapes ont été imaginées pour partir à la rencontre des initiatives franco-suisse, des entreprises, des universités ou encore des acteurs politiques, scientifiques et culturels qui cimentent au quotidien la relation entre la France et la Suisse.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur l'Ambassadeur de Suisse en France **Roberto Balzaretto** le 16 mars dernier en Gare de Frasne.

Monsieur Le Sous-préfet de Pontarlier Nicolas Onimus, Madame la Commissaire à l'aménagement,

au développement et à la protection du massif du Jura, Hélène De Kergariou, des conseillers d'Etat des cantons suisses de Vaud et de Neuchâtel se sont joints également à cette étape lors d'un échange autour du tourisme et de la mobilité de part et d'autre de la frontière.

Il y a eu tout d'abord eu un accueil en Mairie de Frasne et ensuite nous avons sillonné en VAE le territoire de Bonnevaux à la Maison de la

réserve à Labergement Sainte Marie, puis nous avons rejoints la Chambre de commerce et d'industrie à Pontarlier.

Ces temps d'échanges nous ont permis de défendre la gare de Frasne et également d'échanger sur les problématiques du territoire et notamment celles liées au transport ferroviaire, à la gestion du loup, de l'eau, du tourisme et du logement.



Départ de la mairie de Frasne

Club de gym les Com-Com FRASNE

La Gym : vous apporte de nombreux bienfaits :

- Renforce les muscles, assouplit les articulations,
- Apporte tonus, souplesse et énergie,
- Travaille tout en douceur le système cardio-vasculaire et la respiration,
- Favorise la relaxation et le bien être,

- Permet de développer l'endurance et la coordination.

2 séances s'offrent à vous :

FRASNE : Mardi de 10h15 à 11h15,

Salle d'animation (contiguë à la salle des fêtes)

La RIVIERE DRUGEON : Vendredi de 9 h à 10h Salle des fêtes

N'hésitez pas à nous rejoindre

Présidente : Girardet Annie



Pour me contacter 06.07.09.56.16

Jeunes Sapeurs-Pompiers

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Frasne compte à ce jour 23 adhérents.

La formation est encadrée par des Sapeurs-Pompiers formés et se déroule les samedis après-midis. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

Formés au module « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » les

Jeunes Sapeurs-Pompiers se voient passer des messages de prévention qu'ils diffusent également à leur famille, mais aussi aux jeunes de leur âge. Dans les établissements scolaires, les JSP sont de véritables ambassadeurs : en apportant leur témoignage, en faisant connaître les gestes de premiers secours, ou en participant comme serre-files aux exercices d'évacuation, ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité auprès des scolaires.

A l'issue des 3 années de formation, le JSP se doit de passer le Brevet

National de Jeunes Sapeurs-Pompiers dans le but de devenir Sapeur-Pompier volontaire.

Si tu es dans l'année de tes 13 ans,
Si tu aimes le sport,
Si tu es motivé(e) à vivre une expérience unique,

Alors prends contact avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Frasne et rejoins-nous

Contact du responsable de section :
07 83 04 72 43



Comité des fêtes

Les bénéfices du Marché de Noël reversés à l'Association Elan.

Le marché de Noël tenu les 26 & 27 Novembre 2022 a permis, grâce au Comité des Fêtes de Frasne et aux nombreux visiteurs,

de récolter un bénéfice de 2 000€ reversé pour cette occasion à l'Association Elan .

Elan permet à des personnes en situation de handicap de participer à des activités de pleine nature (ski , randonnées , voiles ..), et pour

ce faire, l'Association Elan a besoin d'acquérir un minibus adapté. Cet argent contribuera à une partie de son financement.

Don possible à :

<https://elan-handiloisirs.fr>

Karaté

Le SHOTOKAN KARATE DO DES REMPARTS est un club de karaté présent sur Frasne ainsi qu'à Mignovillard. Nos cours sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans, aux ados, aux adultes sans limite d'âge. Cours sur Frasne les mercredis ainsi que sur Mignovillard, les mardis et jeudis par 3 professeurs diplômés d'État.

Nous proposons aussi des cours de self défense, à partir de 16 ans.

Pour plus d'informations veuillez nous contacter au 06 87 75 49 89

ou sur notre page Facebook KARATE FRASNE.

3 COURS D'ESSAI GRATUITS

Préjugés :

Préjugé n°1 : « **Je suis trop âgé pour faire du karaté** » **FAUX**

On peut commencer le karaté à n'importe quel âge.

Préjugé n°2 : « **Je ne suis pas assez souple** » **FAUX**

Il ne faut pas confondre souplesse et relâchement.

Préjugé n°3 : « **Le karaté, c'est de la bagarre** » **FAUX**

Il s'agit d'un art martial ancestral alliant techniques de poing, de pieds, de parades et d'esquives.

Préjugé n°4 : « **Je dois avoir une excellente condition physique pour pouvoir pratiquer** » **FAUX**

Chacun pratique le karaté à son rythme, selon ses capacités.



Compétition à Besançon en Avril 2023

Tennis Club

Avec le retour des beaux jours, les terrains ont repris leurs couleurs d'été après le nettoyage de printemps et l'installation des filets et autres accessoires.

Les joueurs de l'école de tennis ont ainsi déserté la salle qui les accueille les lundis soirs et mercredis pour leurs entraînements hebdomadaires pour bénéficier des conditions de jeu en extérieur.

Durant 5 dimanches de mai et juin, l'équipe masculine y a évolué en championnat régional par équipe et a laissé la place aux matchs des joueurs inscrits au tournoi du club.

Ces terrains, durant tout l'été, sont accessibles à tout possesseur d'une licence ou d'une carte d'été, habitants de Frasne ou pas, ainsi qu'aux touristes de passage passionnés de balle jaune. Un système simple de réservation permet à chacun de gérer au mieux le planning d'utilisation.

Bon tennis à tous !

Coordonnées du club:

Tennisclub.frasne@gmail.com

Ou Téléphone : 06 07 52 64 58

TENNIS CLUB FRASNE

CARTE ÉTÉ 2023

Avril à Novembre	Carte individuelle 20€	Carte famille 45€
------------------	---------------------------	----------------------

Accès aux terrains par code sur le site <https://ballejaune.com/>

2023 2024 ÉCOLE DE TENNIS

mini-tennis à partir de 4 ans Cours enfants

Mercredi

INFORMATIONS ET DEMANDE DE CARTE PAR MAIL: TENNISCLUB.FRASNE@GMAIL.COM OU TÉLÉPHONES: 06 07 52 64 58 / 06 70 86 27 96

Cours ados et adultes

Lundi

APE maternelle et primaire

L'Association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Frasne est une association loi 1901 qui regroupe les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Frasne. L'association, qui comptabilise une trentaine de parents motivés à son actif, organise des événements (ex: carnaval, journée jeux de société, loto, kermesse, etc...) dans le but de créer du lien entre les familles et

vivre des moments de convivialité au sein du village. Les bénéfices des actions menées reviennent aux écoles pour apporter un soutien financier soit dans le cadre de sorties (ex: voyage scolaire , visite nécessitant un transport), soit pour des projets répondant à un besoin matériel ou pédagogique bien précis. (ex : activité « learn'o » école maternelle , projet « fronton républicain » école élémentaire).

Contact :

apefrasne@gmail.com

Facebook : apeprimairefrasne



Musicart's

Musicart's est une association intercommunale des territoires Frasne Dugeon et Altitude 800 (Lavier Val d'Usiers). Elle est gérée par un Conseil d'administration de bénévoles, qui a été renouvelé en février 2023 sous la Présidence de Nathalie Goguely. Elle est dirigée par Mr Etienne Roland, depuis septembre 2022.

Avec trois pôles principaux d'enseignements (Frasne, Lavier, Les Usiers) ainsi qu'un pôle danse à Bannans, l'école propose une grande variété d'enseignements artistiques assurés par des professeurs qualifiés et regroupe près de 150 élèves toutes disciplines confondues.

Les locaux de l'école de musique à Frasne sont situés rue du stade, au dessus de la salle d'animation. Nous remercions la commune de Frasne pour la mise à disposition des locaux, ainsi que les Communautés de communes Frasne Dugeon, Altitude 800 et le Département du Doubs qui participent largement au financement de l'école.

L'objectif pédagogique de Musicart's est de favoriser les pratiques amateurs ainsi que l'animation du territoire. Les élèves sont incités à former de petits ensembles ou orchestres et à donner des représentations dans les différents villages, à l'instar de la chorale des Musi'chœurs qui

regroupe une trentaine d'adultes.

Le Gala de clôture annuel s'est déroulé le dimanche 18 juin à Frasne sur le thème : Musicart's fait son Cinéma. Cette manifestation a permis de passer un agréable moment de musique, tout en découvrant les instruments et diverses disciplines proposées par Musicart's.

Vous pouvez consulter notre site internet pour les différentes manifestations à venir.

L'association est à la recherche de bénévoles et est ouverte à toute proposition de partenariats pour faire vivre le territoire en musique, chansons et danse !



Suivez l'actualité de
Musicart's sur
www.musicart-s.com
Facebook : Musicart's
Ecole intercommunale de
musique et de danse.

APE collège

L'association des parents d'élèves du collège de Frasne vous proposera dès le mois de juin de commander les paquets types de fournitures scolaires pour vos enfants collégiens au collège Laroue de la 6^{ème} à la 3^{ème}. L'info sera avec le dossier d'inscription.

Nous vous invitons également à venir à notre AG au mois de septembre, l'information sera sur Eclat.

Pour rappel l'APE participe au voyage de VITTEL chaque année.

Les parents d'élèves sont présents au Conseil d'administration pour représenter tous les parents

d'élèves.

Un questionnaire pour préparer les conseils de classes est proposé chaque trimestre.

N'hésitez pas à nous contacter et à venir renforcer notre équipe
apecollegefrasne@gmail.com

Premier bilan après 6 mois d'ouverture

Nous ne vous présentons plus la France services de Frasne, pour les retardataires et nouveaux arrivants nous vous invitons à aller à la rencontre de Pauline et Melissa au 18 rue de la gare à Frasne.

Après 6 mois d'ouverture nous comptabilisons **6166 demandes traitées** (demandes téléphoniques et physiques).

Les principales demandes concernent : la poste avec 4908 demandes, en deuxième position la création des passeports et carte d'identité grâce à la réalisation de 1 000 titres (de janvier à avril). Et 258 accompagnements France services. Le démarrage est timide

pour le bouquet France services. En revanche, nous travaillons pour vous proposer de nouvelles permanences et services.

En juin, le maire de Frasne a signé le contrat « urgence titre » avec Monsieur le Préfet du Doubs car l'État s'engage aux côtés des mairies pour réduire les délais d'obtention d'une pièce d'identité.

Le « contrat urgence titre » est un dispositif proposé aux mairies leur permettant d'être soutenues financièrement : une allocation forfaitaire supplémentaire de 4 000 € par dispositif de recueil installé au 1er janvier 2023.

Quel engagement pour la commune ?

Augmenter d'au moins 20 % le nombre de demandes recueillies sur la période du 1er mai au 30 juin 2023 par rapport à la période du 1er janvier au 28 février 2023.

Le duo Maire/Préfet est indispensable, tous deux représentants de l'Etat et dotés de la compétence générale, ils incarnent la République sur notre territoire. Le maire et le préfet coproduisent l'action publique pour votre quotidien.

Nouvelle permanence du service des Impôts

Vous avez une question ou besoin d'aide pour vos déclarations (revenus, patrimoine), changement de situation : vous pouvez être reçu par **un agent des impôts**. Une permanence est à votre disposition les mercredis après-midis sur **rendez-vous**.

Comment prendre rendez-vous ?

1. en ligne www.impots.gouv.fr ;
2. par téléphone 03 81 89 64 25 ;
3. En vous rendant à la France services.

La prise de rendez-vous en ligne est disponible

La prise de rendez vous en ligne est disponible depuis le 16 Juin 2023. Les créneaux ouverts **concernent les demandes de passeport, carte d'identité et accompagnement France services (hors permanences)**.

Comment prendre RDV en ligne ?

Sur site de la mairie de Frasne, rubrique France services ou en scannant le QR Code suivant.

La prise de rendez vous est obligatoire pour les demandes citées précédemment, en revanche le service en ligne est un service complémentaire qui vous est proposé.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la bureautique vous avez toujours la possibilité de vous rendre au bureau ou prendre rdv par téléphone au 03 81 89 64 25.



Réserve naturelle régionale de Frasne Bouverans

La Communauté de communes Frasne-Drugeon développe une nouvelle interprétation de la grande boucle de la RNR des Tourbières de Frasne Bouverans. Les visiteurs bénéficient déjà d'une interprétation de la petite boucle (1,6 km). La grande boucle (6,5 km) fera l'objet d'une nouvelle interprétation, alliant de nouvelles stations pédagogiques : panneaux explicatifs, média numérique, plateforme d'observation surélevée... L'objectif est de sensibiliser toujours plus le public à la vocation d'une Réserve naturelle régionale, et à la nécessité de protéger ces tourbières qui jouent



un rôle majeur dans la gestion de la ressource de l'eau et la lutte contre le changement climatique. Les travaux ont eu lieu de mai à juin.

La nouvelle interprétation est visible depuis le 7 Juillet 2023.

Des aventures frankarstiques



La Communauté de communes Frasne-Drugeon crée un nouveau parcours ludique et pédagogique sur les communes de Frasne, Boujailles et Courvières intitulé « Des aventures fankarstiques ». Grâce à une signalétique d'interprétation, un média numérique et des aménagements, le visiteur pourra à vélo, le long des liaisons douces intercommunales, découvrir les sites naturels et bâtis en lien avec la thématique de l'eau et de la roche calcaire, le karst, si identitaire des montagnes du Jura.

Les aménagements et l'interprétation seront opérationnels pour 2024 .

Location de vélo à assistance électrique

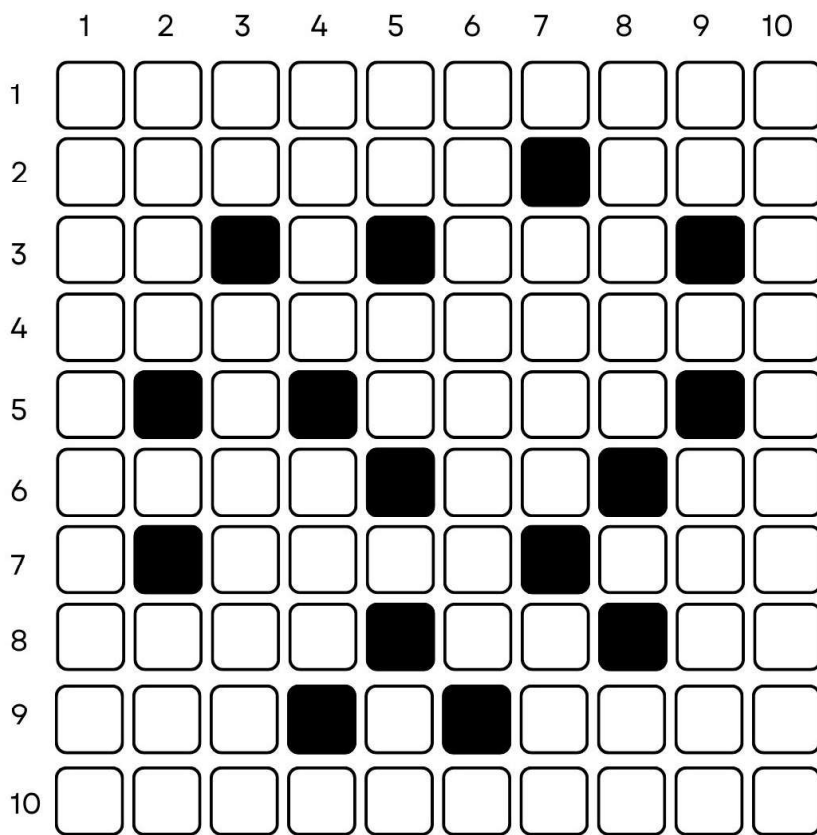
Tous les jours des vacances de Pâques aux vacances de la Toussaint, la CFD poursuit son service de location de vélos tout chemin à assistance électrique (7 Vélos et 1 remorque enfant) pour découvrir les paysages et les

villages autrement : roulez le long des liaisons vertes intercommunales, pédalez le long des boucles Jurassic Vélo Tours, suivez le parcours Vélo & Fromages, ou tracez votre propre route avec la nouvelle signalétique Points-nœuds.

Ce service est réalisé grâce au partenariat avec la Maison de la Presse de Frasne, Gaby Sport, le Ski Club Frasne Drugeon et la Commune de Frasne.

Infos sur www.frasnedrugeon-cfd.fr

Les mots croisés de Jacky



Horizontal :

- 1 - Lieudit associé à Vaux.
- 2 - Entourage immédiat. point de l'horizon.
- 3 - Pronom - unité d'évaluation.
- 4 - Français - Anglais ?
- 5 - Ils deviennent de plus en plus chauds...
- 6 - Décampe - le espagnol.
- 7 - Retirer - ne vaut pas un clou...
- 8 - Tiré par l'artilleur - coule à Berne - pronom personnel.
- 9 - Appelle sa biche - des genêts, il est migrateur.
- 10 - Décapode d'eau douce.

Vertical :

- 1 - Snobait le Capitaine Hadock...
- 2 - Protester - parfois fin...
- 3 - Arobase Anglais - attribuer.
- 4 - Septentrion - établissements.
- 5 - Pronom
- 6 - Roterà.
- 7 - En Bretagne - En Ré.
- 8 - Répètes - peut piquer le roi...
- 9 - États-Unis - Tombe mal !...
- 10 - Jaillissent de la meule...

Nouveau site internet & arrêt du « Frasne Infos »

La commune a engagé cette année la refonte du site internet. Le nouveau sera en ligne en Janvier 2024.

Le conseil municipal a décidé de le remplacer par un nouveau format qui vous parviendra en fin d'année à vos domiciles.

Pour terminer ce 70ème numéro, nous vous informons que c'est la dernière édition de ce bulletin municipal « Frasne infos ».

Nous vous souhaitons un très bel été,
Bien à vous

Responsable publication : Philippe ALPY Mail rédaction : mairie@frasne.fr

Équipe rédactionnelle, réalisation technique : Associations, Communauté de communes Frasne Drugeon, CMEJ, Céline Drouvaut Sirin, Océane Delhoste

Crédit photos : Jacky Désarménien, Jean-Jacques Courty, Communauté de communes Frasne Drugeon, Fabien Vuillaume

Imprimeur : imprimerie Maire Tiré à 1000 exemplaires

